L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Bureau : 323 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

Inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Aug. J. Torres à Mary Cook; John L. Brumous à Henrietta A. Galathé ; Max Hershrin à Sarah Dolinsky.

NAISSANCES.

Mmes Clifford L. Purnell, une fille ; Antonio Sutera, un garçon ; Lazare Levy, un garçon ; Jaton T. Russ, un garçon ; Aaron Beer, un garçon ; Richard A. Fierst, un garçon ; Hy Grittes, un garçon.

DECES.

Mme M. Maggioni, 24 ans, 4101 Orléans ; James Z. Hardee, 35 ans, 7919 Spruce ; Oscar Nivette, 64 ans, 734 Louisa ; Jos Gaskin, 27 ans, Hôtal de Charité ; Joseph Borel, 18 ans, 2309 Bourgogne ; Minor Wilkins, 48 ans, 1231 St-Thomas ; Mme Joseph Brithling, 55 ans, 2608 Bourgogne ; Max J. Fisher, —— 823 Olive ; Lopez, 41 ans, 2141 Dryades ; Le Bathe, 65 ans, 810 Touro ; Wilkins, 29 ans, 744 Dryades ; R. Perrot, 67 ans, 2417 Uuqu-

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Roger Clavin vs Jane Pendergast demande de divorce.

Agnes Rudison vs George Glover & Roebling Construction Co., action en dommages de $30,000.

A. Baldwin & Co. vs James Holland, réclamation de $149.40 sur un compte courant.

Alphonse J. O. Elmer vs Henry J. Rolling, action en recouvrement de $12,514.60.

G. Mott vs Phoenix Iron & Steel Co., réclamation de $183 54.

Mme Wm J. Downs, née Alloy, vs Wm J. Downs, séparation de corps et de biens.

J. L. Onorato vs R. E. Warfield, saisie provisoire de $590.

Bradshain, Gordon Co. vs W. B. Reily, réclamation de $448 21.

Successions ouvertes :

Horace Vallos, Etienne J. Marion.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions :

Gus. Blanchard, larcin ; Emile Ory, violation de l'acte 84 de 1908 ; Francis R. Westerfield, détournement.

Acquittés :

Ernest Johnson, Adam Milfer, actes de violence ; Frank Alfarro, violation de la loi du dimanche.

Affaire abandonnée :

Oscar Doriocourt, attaque et blessure.

Envoyé devant la cour criminelle.

Louis Barran, attaque et blessure.

FAITS DIVERS.

M. Vital Tujague est acquitté.

Le procès de Vital Tujague, ancien chef du Bureau du trésorier de la ville, a été repris hier matin à 10 heures devant la Cour criminelle de District.

Immédiatement après l'ouverture de l'audience, la Cour a procédé à l'interrogatoire des témoins cités par la défense au nombre d'une vingtaine.

Parmi les témoins entendus se trouvaient : MM. Hypolite Dabezies, Albert Breton, Fred Fairchild, James McRacken ; président du conseil de Ville : John Larose ; J. Vergnolle, juge A. R. Moulin, Paul Maestri et autres.

Leur interrogatoire a été de courte durée. Ils se sont bornés à donner d'excellents renseignements sur le prévenu qui, ont-ils déclaré, jouissait jusqu'au jour de son arrestation de la considération générale. La dernière déposition a été celle de M. Albert Tujague, frère de l'inculpé.

A onze heures l'interrogatoire des témoins étant terminé l'assistant-avocat de district Doyle a prononcé un court réquisitoire déclarant que le délit de Tujague avait été en quelque sorte atténué par le dévouement de sa famille qui s'était empressée de couvrir le déficit, mais que néanmoins au point de vue de l'Etat il devait être considéré comme coupable.

A midi 15 le réquisitoire était terminé et l'avocat de la défense, M. Peters, ayant déclaré qu'il renonçait à plaider le cas était soumis au jury qui se retirait immédiatement pour délibérer.

A 1:40 heure il rentrait dans la salle d'audience rapportant un verdict d'acquittement.

Le juge Chrétien ayant formellement interdit toute manifestation, la lecture du verdict a été écoutée dans un profond silence, puis la cour a ordonné la mise en liberté de M. Tujague, lequel, entouré de plusieurs amis qui le félicitaient, a immédiatement quitté le Tribunal.

SUSIE CAMPBELL

Est mise en liberté sous caution.

Susie Campbell, accusée du meurtre de Lizzie McLaughlin, a été mise en liberté sous caution de 3,000 dollars, hier, par le juge Chrétien. Son avocat, M. Sturges Adams, avait déposé un writ d'habeas corpus, mardi soir, à la cour criminelle.

L'attorney de district n'ayant fait aucune opposition, le juge a consenti à mettre l'accusée sous bénéfice de caution et a fixé la somme au montant ci-dessus indiqué.

Cette somme a été versée par plusieurs personnes qui s'intéressent au sort de l'accusée et celle-ci a pu en conséquence quitter immédiatement la prison de paroisse où elle était écrouée depuis le 15 décembre, jour du meurtre.

Fermeture d'un café.

Samuel Exnicios, gérant du café de Nancy Hanks à l'angle des rues Marais et Douane, a été condamné hier à $200 d'amende ou quatre mois de prison pour violation de la loi Gay-Shattuck. En sus de cette amende le juge Chrétien a annulé la licence d'Exnicios et lui a interdit de rouvrir un établissement du même genre à la Nouvelle-Orléans.

Le café tenu par Exnicios était une salle de bal en même temps qu'un débit de boisson, et servait de lieu de rendez-vous à la population flottante et peu recommandable du quartier mal-famé.

INJECTION BROU

Prompt soulagement des Cas les plus obstinés sans inconvénient. Aucun autre traitement requis.

VENDU PAR TOUS LES PHARMACIENS.

L'Affaire Helman-Sellsberry.

Effie Sellsberry et Harry Cochran les deux individus arrêtés mardi matin à la gare du Louisville et Nashville sous une accusation d'empoisonnement portée par les autorités de Terre-Haute, Indiana, et écroués dans la prison de paroisse, protestent plus énergiquement que jamais de leur innocence.

Ils ont annoncé hier qu'ils s'opposeraient par tous les moyens en leur pouvoir à leur extradition dans l'Indiana et ont dans ce but engagé les services d'un avocat.

Dans les cercles policiers de notre ville on est assez porté à croire à l'innocence des deux prévenus, en présence des circonstances mystérieuses qui ont entouré la mort du bijoutier Helman. L'inspecteur O'Connor et le chef des detectives Reynolds, après avoir longuement interrogé les prisonniers, en sont arrivés à la conclusion que Helman avait dû s'ôter volontairement la vie et que poussé par sa haine pour la jeune femme il n'avait pas hésité à l'accuser de son empoisonnement.

Ces conclusions ont été du reste confirmées dans la soirée par la dépêche suivante parvenue de Terre Haute, dépêche qui semble disculper entièrement la femme Sellsberry et Harry Cochran :

Terre-Haute, Indiana, 12 janvier—L'analyse chimique du contenu des viscères du bijoutier Helman, alias Niedeshelman, a révélé la présence de 53 grains de cyanure de potasse. Le rapport du chimiste qui a procédé à cette analyse a été soumis ce matin au coroner. Comme il est impossible que Helman ait survécu plus de dix minutes à l'absorption du poison, le coroner a immédiatement demandé aux autorités d'abandonner les poursuites contre Effie Sellsberry et Harry Cochran, actuellement détenus dans la prison de la Nouvelle-Orléans.

Ce verdict du coroner de Terre Haute s'explique par le fait que la femme Sellsberry a vu Hillman pour la dernière fois dimanche soir et que celui-ci n'a succombé que 24 heures plus tard, soit dans le courant de la journée de lundi.

Il est conséquemment impossible qu'elle lui ait administré un poison d'une nature aussi violente que le cyanure de potasse dimanche soir et qu'il ait encore survécu un jour.

En dépit de ce verdict du coroner, l'avocat de district de Terre Haute n'a pas renoncé aux poursuites comme le prouve la dépêche suivante :

Terre Haute, Ind, 12 janvier—Le procureur du comté a refusé de rappeler les deux detectives qui sont en route pour la Nouvelle-Orléans, porteurs de mandats d'amener contre la femme Sellsberry et Harry Cochran. Le procureur déclare que l'affaire présente plusieurs indices suspects sur lesquels il désire faire la lumière et qu'il est nécessaire pour cela que les deux prévenus soient ramenés à Terre Haute.

HEMORROIDES GUERIES EN 6 A 14 JOURS.

L'ONGUENT PAZO garantit la guérison de n'importe quel cas d'Hémorroïdes à Démangeaison, Sèches, Saignantes ou Protubérantes en 6 à 14 jours ou l'argent est rendu. 50c.

Ventes inscrites au bureau d'annonces.

Star Land Co Ltd à Mme Louis Davis, terrain, D'Abadie, Galvez, St-Bernard et Miro, $500.

George Asomg à Honoré Latapie, terrain, Champs Elysées, Miro, Marigny et Galvez, $800.

Gentilly Terrace Co à R. Bland Logan, 10 terrains, Lafaye, Selma, Monroe et DeMontluzen, $3645.

Calet Gibbs à Honoré Latrapie, terrain, Champs Elysées, Miro, Tonti et Marigny, $1000.

Suburban B & L Assn à Mme Jno. V. Vanek, 3 terrains, St-Bernard, Pleasure, White et Annette, $800.

Fred. Brisbois à Fred. Hesse, terrain, Palmyre, Miro, Banks et Galvez, $2,600.

Alix Forschler à Honoré Latapie, terrain, Champs-Elysées, Miro, Tonti et Marigny, $1,100.

Mlle Thérèse Lescale à Mlle Uranie Lescale, terrain, Chippewa, Scrapuru, Annonciation et Première, $3,400.

Mme Joseph G. Demarest à la Eureka Hon'd Society, portion, Lepage, Septième, chemin de Gentilly et Grande Route St-Jean, $1,000.

Acquéreur au vendeur, même propriété, $1,450.

HOSTETTER'S CELEBRATED STOMACH BITTERS

Si vous jugez un médicament par ses œuvres, vous déciderez immédiatement que le Bitter est le meilleur pour Indigestion, Dyspepsie, Etat Bilieux, Refroidissements et Grippe.

Demandez un exemplaire gratuit de notre Almanach de 1910 à votre pharmacien.

ACCIDENT FATAL.

James Seibert, un jeune homme de 24 ans, a été victime d'un accident fatal hier après-midi vers quatre heures. Il travaillait dans l'usine de la New Orleans Cold Storage, à l'angle des rues Gaiennie et S. Peters, lorsqu'il est tombé d'un échafaudage d'une hauteur de 20 pieds se tuant sur le coup. Le défunt demeurait avec sa famille rue Livaudais 2823.

Pompiers blessés.

Hier soir un peu avant dix heures deux pompiers de l'équipe No 2 ont été grièvement blessés à l'angle des rues Quatrième et Camp. La pompe se rendait à une alarme d'incendie dans le voisinage lorsqu'au tournant de la rue elle a versé. Les deux hommes ont été pris sous le véhicule. Ils ont été aussitôt transportés à l'hôpital.

INCENDIE.

Vers quatre heures, hier après-midi, la presse à coton Orleans, située à l'angle des rues Levée et Tchoupitoulas, a été entièrement détruite par un incendie. Plusieurs bâtisses voisines ont été fortement endommagée. Les pertes sont considérables.

Voleurs arrêtés.

C. W. Hall et Thomas Turnipseed, les deux voleurs arrêtés ces jours derniers à Houston, Tex., ont été ramenés à la Nouvelle Orléans hier soir par le detective Schaeffler. Ils ont fait des aveux concernant les vols récents commis dans les magasins Lazard, Kaufman et autres établissements de la rue du Canal.

ARRESTATION.

Un individu du nom de B. D. Hardy, a été arrêté rue Commune hier matin par le détective McCabe. Il est accusé d'avoir obtenu une somme de $25 sur un faux chèque au préjudice de la maison A. Britton et Cie.

JAMES BONNOT,

Successeur de JOHN BONNOT

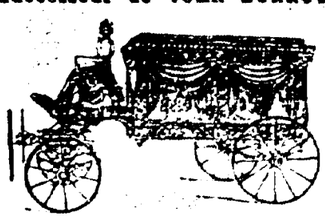

Entrepreneur de pompes funèbres

No 628 RUE STE-ANNE

SALONS FUNEBRES.

Téléphone No 1048.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. E. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

1108-1112 Rue ND Remparts

PHONE { HEMLOCK..... 408

PHONE HEMLOCK 283

EMILE LABAT

(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray)

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,

No 1308 AVENUE NORD REMPARTS

Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange N. O. Boîte 113. Nouvelle Orleans, Lac.

AMUSEMENTS

Tulane TO-NIGHT AT 8:15 Mats. Wed. Sat. 2

PRIX—50c à $2.00

LAMBARDI GRAND OPERA COMPANY

En Répertoire—Ce soir, Mardi : "La Bohème". Mercred. matinée, "Aida". Mercredi soir, "Madam Butterfly". Jeudi, "Cavalleria Rusticana" et "Pagliacci". Vendredi, "La Poleme". Samedi matinée "Madam Butterfly". Samedi soir, "Lucia". Semaine Prochaine—"THE ROUND UP".

11 jan—5f

Crescent TO-NIGHT at 8 MATS. Tues. Thurs. Sat. 2

PRIX : Soirs.....15c à 75c ; Matinées 15c à 35c

THE RED MILL

Musique par Victor Herbert. Livret par Henry Blossom. Avec Bert O. Swor comme CON KIDDER, Frances Woodson comme KID O'NOR.

Semaine Prochaine—"Mrs Wiggs of the Cabbage Patch".

11 jan—5f

THEATRE DE L'OPERA.

Troupe de Grand Opéra Française de JULES LAYOLLE.

Jeudi, 13 Janvier, à 7 45 heures, 35ème Soirée d'Abonnement.

"LE PROPHETE"

Grand opéra en 5 actes, musique de Meyerbeer.

Avec MM. Escalais, Huberty, Hensatto, Cargue, Delaxe, Mmes Fiersens, Demedy, et MM. Geoffray, Lievain et Driemane.

Au 3ème acte, Grand Ballet, Mlles Fabris, Hanesse, Godolini et le Corps de Ballet.

En répétition—"Rigoletto", "Les Pays de l'Or" et autres opéras.

Bureau de location chez Grunewald, 9 a. m. à 6 p. m.

12 jan—2f

Orpheum

Phone Main 333.

Semaine Commençant Lundi Mat., 10 Janv.

Matinées tous les jours à 2:15. Prix : 10c à 50c. Tous les soirs à 8:15. Prix : 10c à 75c.

ROSARIO GUERRERO

Vaudeville Avancé Orchestre Augmenté 15 Pièces KINODROME

LES SHIELDS, De la Nouvelle-Orléans. WATSON'S FARMYARD CIRCUS. HAYES ET JOHNSON. TROUBADOURS OLLIVOTTI. MARSHALL MONTGOMERY. HERBERT ET WILKING. SPALDING ET RIEGO

11 jan—5f

BLANEY'S LYRIC THEATRE

Téléphone, Main, 134

TWENTIETH CENTURY VAUDEVILLE

Mat. Aujourd'hui 2:15—Soirs 8:15

Orchestre et Balcon Réservé 20c. Galerie 10c, pas davantage.

JAMES A. SHADRICK. OGDEN & CLIFTON. ELEANOR WISDOM. THE MUSICAL JEGALS. POO EE CO. MONTE TOM WILKES. IMGA. et THE BLANEYSCOPE

10c—SHUBERT Spectacle Continu ! 12:30 à 10:30 p. m. Chaque Jour.

Grand Divertissement de Tableaux

—DE—

O. T. CRAWFORD.

Changement de Tableaux les Dimanches et Jeudis.

Chaque Représentation dure Plus d'un heure.

AVIS SPECIAL.

BUREAU du Surintendant des Ecoles Publiques, Municipal Office Building, Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1909. Des examens de Concours de postulants blancs pour des Certificats de Grammaire auront lieu à partir de LUNDI, 24 janvier, à 8:30 a. m., à l'Ecole Normale, rues Ste Marie et Collège.

Des blancs pour application peuvent être obtenus au Bureau du Surintendant.

Les applications doivent être enregistrées au Bureau du Surintendant d'ici au 17 janvier.

WARREN EASTON, Surintendant.

9 jan—2 sem

COMPAGNIE DE L'HOTEL ST-CHARLES.—Nouvelle-Orléans, Lne, 5 janvier 1910.—L'élection annuelle de cinq Directeurs de cette Compagnie, devant entrer en fonctions pendant l'année courante, aura lieu LUNDI le 17 janvier 1910, entre midi à 2 heures p. m., au Bureau de la Compagnie, chambre 405, Bâtisse Hennen.

S. A. TRUFANT, Secrétaire et Trésorier.

5 jan—5 au 17 inc

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE—Nouvelle-Orléans 5 janvier 1910—L'élection pour sept directeurs de cette Banque, pour servir durant l'année courante, aura lieu à la maison de Banque, LUNDI, le 7 février 1910, entre midi et 2 heures P. M.

S. A. TRUFANT, Caissier.

5 jan—5 au 7 fév inc

AVIS AUX CREANCIERS.

Miller-Elmer Mfg Co. vs Rolling Aiken Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 91.834—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Alphonse J. O. Elmer, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Johnston Armstrong, avocat.

7 jan—7 11 16

JETEZ LES YEUX SUR NOS VITRINES

124 pieds rue N. Remparts—100 pieds rue Iberville.

VOUS VERREZ LA PLUS BELLE EXPOSITION DE

MEUBLES

FRANCIS MAESTRI.

En ville dans la plus Grande Vitrine au Sud—124 pieds de long, remplie de Meubles de la Meilleure Qualité que nous vendons moins cher qu'on ne vous ferait payer ailleurs des marchandises inférieures. Nous pouvons meubler votre

MAISON DE LA CAVE AU GRENIER

Et Bien le Faire—Exactement comme vous le voulez.

Nous venons de recevoir de nouveaux et jolis meubles très désirables et convenables pour Cadeaux de Noël et du Jour de l'An. Ameublements de Salon, Salle à Manger, Chambre à Coucher, des plus élégants. Aussi, Berceuses. Tables de Centre et Pièces Simples qui plairont aux plus difficiles.

Hâtez-vous de venir pour avoir le premier choix.

PAUL MAESTRI.

FRANCIS AND PAUL MAESTRI FURNITURE CO.,

LE MAGASIN DE MEUBLES LE MEILLEUR MARCHE EN VILLE.

Au Coin des Rues Remparts et Iberville. Phone Main 243

UN SEUL MAGASIN. LE GRAND. PAS DE SUCCURSALES.

14 nov—1 an

AMUSEMENTS

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE,

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Havre, Paris (France)

Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M. Du quai No 42, Rivière du Nord, pied de la rue Morton.

*LA SAVOIE, 13 janvier.
*LA LORRAINE, 20 janvier.
*LA TOURAINE, 27 janvier.
LA BRETAGNE, 3 février.
*LA SAVOIE, 10 février.
*LA PROVENCE, 17 février.

Agence générale, 19 rue State, N. Y.
*Vapeurs à double hélices.

NOUVELLE-ORLEANS-HAVRE

S. S. LOUISIANE, 15 janvier.
S. S. VIRGINIE 26 janvier.
S. S. ST-LAURENT, 8 février

Passage de Première Classe.....$80.00
Passage d'Entrepont.....$29.00

FRANK J. ORFILA, Agent général du Sud No 802 rue Commune, bâtisse Hennen.

1er mars—1an

CONSULAT DE FRANCE

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Godchaux Building, 306 07

AVIS.

A partir du 15 Décembre 1909, les bureaux de la Chancellerie du Consulat de France seront ouverts tous les jours excepté le Dimanche et les jours fériés de 9 heures du matin à midi, et de 2 heures à 4 heures de l'après midi, et le Samedi de 9 heures du matin à midi.

Renseignements demandés sur :

Thibaut, Charles (de Meaux).
Garenne ou Garennes (succession de).
Braillard, Elise (épouse Mathiau).
Sabathié (Célestin).
Durand [Jean Maurice,] fils d'Isabelle Lamou.
Lagune [Jean Arsène,]
Villette (Anatole Florent.)

oct—1908

...res.

—C'est vous qui nous avez porté bonheur, dit-elle.

Elle lui raconta le départ de la vieille fille de la rue des Dames qui avait donné tant de soins à sa mère et à sa sœur et qui s'en était allée à Carlepont.

Elle dit gaiement :

—Je croyais n'avoir jamais d'héritage à recueillir et j'en aurai un tout de même, celui de cette pauvre mademoiselle Fleuriet qui me laissera tout ce qu'elle a. C'est fait. Elle m'a donné sa petite maison et son jardinet de Carlepont et ce qu'elle aura d'argent à sa mort. Ce ne sera pas lourd, mais j'aurai toujours la chaumière, si la vie ne m'est pas bonne !

Sa voix s'était altérée en prononçant ces paroles.

Mais aussitôt elle reprit son air enjoué.

Ses voisins ne cessaient pas de la dévisager.

Le vieux monsieur aux mouches pointues et à la rosette rouge n'en détachait pas ses yeux.

A diverses reprises, le maître d'hôtel s'approcha de lui et reçut des instructions mystérieuses auxquelles il répondait d'un signe de tête.

A la fin Valentine entendit :

—Oui, monsieur le duc.

Georges Dufresne, qui tournait le dos à ce quatuor de vieux messieurs, ne pouvait voir aisément ce manège qui amenait un sourire malicieux sur les lèvres de la jeune fille.

Elle en avait entendu et vu bien d'autres et ne s'en étonnait plus.

Le concert était commencé depuis longtemps.

Les chanteurs et les chanteuses défilaient au loin sur le petit théâtre, et Valentine donnait son avis :

—Très drôle, cette petite !.... Il ne vaut pas un clou, ce bonhomme-là, et ce qu'il chante est absurde.... Tiens, voilà Polin avec ses charges de troupier. Toujours amusant !....

Georges Dufresne étouffait.

Enfin ce dîner qui lui semblait interminable eut une fin.

Elle eut pitié de son compagnon et demanda l'addition.

Il la solda en laissant un royal pourboire sur l'assiette.

Il le remit lentement ses gants, pour donner aux vieux marcheurs le loisir d'admirer le galbe de ses bras et de ses poignets, d'une extrême finesse.

Le personnage aux moustaches en aiguillons de porc-épic n'aurait pas cédé sa place pour une ambassade de première classe.

Elle sortit enfin, en passant devant lui avec une imperceptible révérence.

Il dit vivement au maître d'hôtel :

—Je veux son adresse.

—Bien, monsieur le duc.

Valentine et Georges Dufresne descendaient sans se douter qu'ils étaient surveillés et suivis de près.

Le maître d'hôtel remonta presque aussitôt.

Sa figure de pleine lune, large et ronde, avait une expression railleuse.

—Pas moyen, monsieur le duc, pour le moment.

—Ah !

—Le monsieur voulait prendre une voiture. J'aurais entendu l'ordre donné au cocher. La jeune dame a résisté en disant :

—Je veux prendre l'air un moment et rentrer à pied.

—Il fallait envoyer quelqu'un....

—C'est fait.

Le vieux monsieur se rasséréna :

—Qu'est-ce que vous pensez, vous, Alfred?.... demanda-t-il familièrement au maître d'hôtel.

—A propos de quoi, monsieur le duc ?

—De ces gens-là. Qu'est-ce que c'est ?

—Je n'en sais rien du tout....

—Des mariés ?

Le maître d'hôtel secoua la tête.

—Oh ! non. D'ailleurs il me semble que j'ai déjà vu la tête de cette jeune femme-là quelque part.... Si je ne me trompe, c'est quelque demoiselle de magasin, une vendeuse de la rue de la Paix de chez Doucet ou Worth...

—Vous croyez ?....

Le maître d'hôtel affirma :

—Si je me trompais, je serais bien étonné.... Du reste, vous n'allez par tarder à être fixé.

—Adorable, hein ?

—Pour un amateur elle vaut son pesant d'or, monsieur le duc.

Le vieux satyre se versa un demi-verre de chartreuse et dit à ses compagnons, en se tournant vers les chanteurs :

—Attendons !

Valentine entraînait son amoureux sous les arbres de l'avenue Gabriel.

—J'ai vraiment besoin de respirer, dit elle ; ce dîner, ce champagne !....

Très calme, le bras passé sous celui de Georges Dufresne, et se frôlant à lui comme une chatte aux jupes de sa maîtresse, elle lui demanda :

—Ainsi c'est juré?.....

—Quoi donc ?

—Vous m'épousez ?....

—Avec bonheur.

—Quand ?

—Dès que je serai libre.

—Comment le deviendrez vous ?

—Je ne sais pas, mais je trouverai un moyen.

—Lequel ?

—Qu'importe, pourvu qu'il réussisse ?

—Mais réussira-t-il ? dit-elle avec malice.

—C'est certain.

—Quel délai voulez vous ?

—Six mois, est ce trop long?

—Oui.

—Combien, alors ?

Elle réfléchit un instant :

—Trois, dit-elle. Pas un jour de plus. Tenez, je suis bonne fille, jusqu'au trente novembre.

Elle ajouta en souriant ;

—Il est si facile de se brouiller avec une femme, quand on le veut bien.

—C'est entendu !....

—Vous acceptez ?....

—Tout. Et en attendant ?...

Elle eut un de ces regards avec lesquels la Circé antique métamorphosait les compagnons d'Ulysse.

—Ne vous ai je pas dit que je n'avais rien à vous refuser ?

—Cher amour !

Elle leva un doigt pour l'arrêter.

—Attendez, fit elle ; il me reste un mot à vous dire.

Je vous écoute.

—Je me suis laissée toucher, attendrir, imprudemment peut-être.

—Ne le croyez pas.

—C'est ce que l'avenir m'apprendra.

—Ne craignez rien.

—Nous verrons ! Je vous ai écrit que nous signerions notre contrat. Il est signé, là, sous les becs de gaz qui nous regardent. Si vous êtes de bonne foi, tout ira bien ! Si vous me trompez par des mensonges, je me vengerai.

Elle conclut d'un ton sec :

—Et maintenant n'en parlons plus !

A dater de cette minute, elle se montra d'une grâce et d'une complaisance à le rendre fou de désire.

Ils errèrent quelque temps dans cette oasis de verdure, de lumières et de fleurs, inondée de clartés de féerie.

Elle lui parlait de l'avenir, de ses projets, du genre de vie qu'ils choisiraient et il lui répétait seulement :

—Tout ce que tu voudras !

A chaque instant, il la suppliait en disant :

—Rentrons.

—Pas encore !

Mais elle s'abandonnait à lui sans résistance et enfin, lorsqu'elle consentit à le suivre, ils descendirent l'avenue à pas lents, bras dessus bras dessous, et ils arrivèrent à la rue Vignon.

Il voulut l'entraîner dans la chambre qu'il lui avait amoureusement meublée.

Elle le regarda avec des yeux singuliers et dit :

—Non pas là.... Jamais.... J'en ai un trop mauvais souvenir.... Ne me le rappelez pas quand j'essaie de l'oublier.

Elle étendit la main vers la rue des Capucines et dit :

—Chez moi !

—On saura....

Elle haussa les épaules et répliqua avec insouciance :

—Qu'est-ce que ça fait, puisque nous réparerons !

Ils continuèrent leur chemin.

La distance n'était pas longue.

Elle reprit, en s'attachant à son bras, très caressante :

—Et puis, qu'ai je à cacher ? Y a-t il quelqu'un au monde qui puisse me demander compte de mes actions ? J'aurais de la vertu à revendre qu'on ne le croirait pas ? Des filles comme nous !....

Elle conclut en souriant.

—Ce n'est pas moi qui serai compromise, c'est vous, mais si vous avez peur !....

Le vestibule de la maison était désert.

Dans la loge des concierges, au fond, une belle loge, large et bien meublée, une société de trois ou quatre hommes et femmes jouait aux dominos, attablée autour d'un guéridon, sous une suspension à gaz, voilée de soie verte.

Elle entra et dit : — Rien pour moi ? — tandis que Georges Dufresne s'engageait dans l'escalier qu'il connaissait bien pour l'avoir déjà monté tant de fois.

Il entendit de loin une voix de femme, très amicale, celle de la concierge, qui disait :

—Bonne nuit, mademoiselle Valentine.

—Merci !

Elle le rejoignit et passa devant lui en disant :

—Je vais vous montrer le chemin.

A continuer.

— Vous m'aviez pourtant dit qu'une rentrée vous permettrait de me régler ma note.

—C'est vrai. Je comptais sur le prix Nobel.